FC 113/7

F

Mars 2006

COMITÉ FINANCIER

Cent treizième session

Rome, 8 -12 mai 2006

Rapport annuel d'activité (2005) du Bureau de l'Inspecteur général

Les membres du Comité financier trouveront ci-après, pour information, le rapport d'activité du Bureau de l'Inspecteur général pour 2005.

Table des matières

Paragraphes

I. Introduction

A. GÉNÉRALITÉS 1 - 2

B. MANDAT ET MISSION 3 - 5

C. EFFECTIFS ET BUDGET 6 - 8

D. RECOMMANDATIONS ET RÉSOLUTION DES PROBLÈMES MIS EN ÉVIDENCE PAR LES VÉRIFICATIONS 9 - 13

II. Questions revêtant une importance particulière 14

A. COMITÉ DE VÉRIFICATION DE LA FAO 15 - 17

B. RAPPORTS ÉTABLIS À LA DISCRÉTION DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL 18

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

W/J7363/f

C. COMMISSION D'ENQUÊTE INDÉPENDANTE SUR LE PROGRAMME « PÉTROLE CONTRE NOURRITURE » 19 - 21

D. « DOCUMENT FINAL » DU SOMMET MONDIAL DE 2005 22

E. PROGRAMME DE LUTTE DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN 23

F. PROGRAMME SPÉCIAL POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU NIGÉRIA 24

G. TSUNAMI 25

H. FONDS FIDUCIAIRE POUR L'IRAQ- GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (UNDG) 26

I. VÉRIFICATIONS SPÉCIALES DE PROJETS FINANCÉS PAR DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES 27

III. Résultats des opérations de vérification 28 - 29

A. GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTISATION 30 - 35

B. RESSOURCES HUMAINES 36

C. ACHATS 37 - 41

D. TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION 42

E. EXAMEN D'ENSEMBLE DES BUREAUX ET OPÉRATIONS 43 - 48

IV. Activités de gestion

A. ACTIVITÉS EXTÉRIEURES DU BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL 49 - 51

B. ACTIVITÉS DU GROUPE DES APPELS D'OFFRES 52 - 53

C. PARTICIPATION À DES COMITÉS 54

D. PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL 55 - 56

E. RÉUNIONS DU PERSONNEL 57

F. QUESTIONS ADMINISTRATIVES 58 - 59

Annexe A – Groupes de vérification – Bureau de l'Inspecteur général

Annexe B – Rapports établis en 2005

Annexe C – Recommandations – statistiques et avancement de leur mise en oeuvre

Annexe D – Organigramme

Bureau de l'Inspecteur général

Rapport annuel d'activité

2005

Faits saillants

Les travaux et activités du Bureau de l'Inspecteur général (AUD) en 2005 ont porté principalement sur les points suivants:

- Durant l'année, le Bureau de l'Inspecteur général a émis 429 recommandations au terme de 58 vérifications internes et enquêtes menées dans le monde entier dans des domaines très divers. Ces recommandations visaient à améliorer certains aspects de la gestion financière, de la budgétisation et des achats, à établir ou à renforcer certaines politiques ou orientations en matière de ressources humaines, de systèmes d'information et de sécurité, à consolider l'obligation redditionnelle et à renforcer et appliquer les contrôles internes. Plus de la moitié des recommandations adoptées en 2005 ont été mises en œuvre, et 22 pour cent sont en cours d'application.

- Le Bureau de l'Inspecteur général a également contribué au processus global du contrôle de la gestion i) en fournissant à la Direction générale ainsi qu'aux fonctions et programmes visés par les vérifications des analyses, conseils et informations sur les activités examinées, et ii) en participant aux travaux d'un certain nombre de comités importants.

- Le Bureau de l'Inspecteur général assure le secrétariat du Comité de vérification, qui donne au Directeur général et à l'Inspecteur général des avis sur la planification et la conduite des vérifications et l'établissement des rapports qui en découlent, ainsi que sur d'autres questions de fond et techniques importantes.

  En 2005, le Bureau de l'Inspecteur général a continué d'assurer pour l'ensemble de l'Organisation la liaison avec la Commission d'enquête indépendante sur le programme « pétrole contre nourriture », mise en place par le Secrétaire général des Nations Unies. La Commission d'enquête a publié son rapport en septembre 2005, et bien qu'il mette en lumière certaines défaillances de la FAO au niveau de la gestion des projets, ces conclusions ne constituaient pas une surprise et avaient déjà été prises en compte, les dysfonctionnements constatés ayant fait l'objet de précédents rapports de vérification interne et externe. Le rapport ne renferme aucune allégation de faute à l'encontre de membres du personnel de l'Organisation. Même si la FAO apparaît comme l'organisation ayant engagé l'effort de vérification le plus soutenu sur ce programme, avec à son actif 50 pour cent des rapports produits par toutes les institutions des Nations Unies présentes en Iraq, les recommandations résultant des vérifications et enquêtes sont en cours d'application en liaison avec la Direction générale (ODG) et le Comité de vérification.

- La question du Fonds fiduciaire pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG) a pris de l'importance en 2005, et le Bureau de l'Inspecteur général a envoyé une mission de vérification préliminaire et d'évaluation du risque à Amman.

- Le Bureau de l'Inspecteur général a envoyé des missions en Indonésie, à Sri Lanka et aux Maldives pour évaluer la gestion globale des projets FAO liés au tsunami et détecter les aspects appelant une vérification ultérieure. Il s'est également intéressé aux contrôles

administratifs et financiers mis en oeuvre au Siège en regard de ces opérations, pour vérifier s'ils étaient bien adaptés.

- Le Bureau de l'Inspecteur général a affecté un vérificateur à l'examen du Programme de lutte contre le criquet pèlerin pendant une durée de trois mois et fait porter cette vérification sur les achats et les conditions de stockage des pesticides.

- Le Programme national spécial pour la sécurité alimentaire au Nigéria est un programme complexe d'un montant de 68 millions de dollars EU, exécuté conjointement par la FAO et le Gouvernement fédéral du Nigéria. La vérification interne de ce programme, réalisée en 2005, a mis en évidence certaines faiblesses au niveau des contrôles internes, qu'un comité de hauts responsables s'emploie actuellement à corriger.

Bureau de l'Inspecteur général

Rapport annuel d'activité

2005

I. Introduction

A. GÉNÉRALITÉS

1. Le présent rapport est le dixième rapport annuel d'activité du Bureau de l'Inspecteur général (AUD). Le premier, établi en 1995, visait à fournir au Directeur général un récapitulatif des travaux réalisés par le Bureau. Depuis 1996, le Directeur général transmet ces rapports au Comité financier afin que ses membres soient informés de la nature des activités menées par le Bureau. Cette question est depuis lors inscrite à l'ordre du jour des sessions de mai. Le rapport est remis au Secrétaire du Comité, pour traduction et distribution, au moment où il est présenté au Directeur général. Depuis la création du Comité de vérification (interne) de la FAO, le rapport est également mis à la disposition des membres du Comité lors de sa première réunion de l'année.

2. Le rapport annuel a fait l'objet de débats au sein du Comité de vérification et du Comité financier. Ces deux organes ont formulé un certain nombre de suggestions pour en améliorer la présentation, suggestions dont le Bureau de l'Inspecteur général a tenu compte dans toute la mesure possible.

B. MANDAT ET MISSION

3. Le Bureau de l'Inspecteur général est responsable des vérifications et contrôles internes, il a notamment pour mission de suivre et d'évaluer l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne, de gestion du risque, de gestion financière et d'utilisation des ressources de l'Organisation. Il est également chargé des enquêtes sur les cas de pratiques répréhensibles et de fraude.

4. Avec l'Unité chargée de l'évaluation (PBEE), le Bureau de l'Inspecteur général couvre l'ensemble des contrôles internes de l'Organisation. Le Commissaire aux comptes, avec lequel il coopère, assure un contrôle externe complémentaire.

5. Le Bureau de l'Inspecteur général fournit au Directeur général ainsi qu'aux fonctions et programmes visés par les vérifications des analyses, recommandations, conseils et informations sur les activités examinées. En outre, il s'efforce d'identifier les moyens d'améliorer l'efficacité et l'économie des opérations ainsi que l'utilisation efficace des ressources, tout en appuyant le contrôle à un coût raisonnable.

C. EFFECTIFS ET BUDGET

6. L'Annexe D au présent rapport décrit la situation des effectifs du Bureau de l'Inspecteur général au 31 décembre 2005, assortie de renseignements d'ordre démographique. En 2005, le nombre des vérificateurs principaux du Bureau de l'Inspecteur général s'est accru du fait du recrutement de deux nouveaux P-5, et les postes de vérificateurs régionaux du Caire et de Santiago ont été pourvus. Toutefois, le nouveau vérificateur régional du Caire, nommé après une période de vacance du poste de près de deux ans, est malheureusement en instance de départ, et le poste doit à nouveau faire l'objet d'un avis de vacance. Deux postes P-2 au Siège sont actuellement vacants, à la suite d'une démission intervenue en 2005. Une candidature a été transmise au Comité de sélection du personnel du cadre organique, et une procédure de sélection est en cours au Bureau de l'Inspecteur général. Une secrétaire G-6 a pris sa retraite en 2005. Le

Bureau de l'Inspecteur général souhaite pourvoir son poste, et une candidature a été adressée au Comité de sélection du personnel des services généraux.

7. Le Bureau de l'Inspecteur général espère que ses effectifs seront bientôt au complet et qu'il pourra disposer d'une équipe bien équilibrée de fonctionnaires hautement qualifiés et expérimentés, tant du cadre organique que des services généraux. L'année 2005 a encore été une année difficile, compte tenu des postes à pourvoir et des retards imprévus enregistrés au niveau du recrutement. Néanmoins, le Bureau de l'Inspecteur général a pu faire face en ayant recours au programme de partenariat, aux services de consultants recrutés pour de brèves durées et à un réaménagement de la charge de travail.

8. Les crédits alloués pour 2005 s'élevaient à 2,6 millions de dollars EU, contre 2,5 millions de dollars EU pour 2004. Le Bureau de l'Inspecteur général s'est tenu dans les limites de cette enveloppe budgétaire et a terminé l'année avec un léger excédent, dû principalement aux économies réalisées sur les postes vacants, après déduction des honoraires des consultants et des frais de voyage.

D. RECOMMANDATIONS ET RÉSOLUTION DES PROBLÈMES MIS EN ÉVIDENCE PAR LES VÉRIFICATIONS

9. En 2005, le Bureau de l'Inspecteur général a établi 58 rapports assortis de 429 recommandations (contre 60 rapports assortis de 312 recommandations en 2004) visant à améliorer l'efficience et l'efficacité, renforcer les contrôles internes et sensibiliser le personnel de l'Organisation aux risques de fraude.

10. L'Annexe B renferme la liste des rapports établis en 2005, par groupe organisationnel. L'Annexe C i) fournit des statistiques sur la mise en œuvre des recommandations, l'Annexe C ii) présente les statistiques par processus et l'Annexe C iii) donne la liste des rapports de vérification interne pour lesquels les mesures correctives ne sont pas complètement achevées.

11. La FAO prend très au sérieux la question de la résolution des problèmes mis en évidence par les vérifications. Le Comité de vérification examine systématiquement la mise en œuvre des recommandations et il a formulé des suggestions pour améliorer le taux d'application et prévoir des mesures en cas de défaut ou de retard d'application. Le Bureau de l'Inspecteur général suit régulièrement la mise en œuvre des recommandations, à la fois à la date prescrite après la publication de chaque rapport et, ensuite, deux fois par an, par l'intermédiaire d'« agents de liaison » chargés, au niveau de chaque département, de faciliter la réponse de l'administration.

12. En outre, le Directeur de cabinet suit l'application des recommandations les plus importantes résultant des vérifications. Pour ce faire, il communique aux différents responsables de programmes les instructions du Directeur général pour la mise en œuvre de ces recommandations, il définit un calendrier précis pour la transmission des informations sur les mesures prises ou à prendre, et il assure un suivi en cas de besoin.

13. Le renforcement du suivi en 2005, conjugué à une prise de conscience accrue, au sein de l'Organisation, de l'importance de mettre en oeuvre les recommandations résultant des vérifications, a permis d'améliorer leur taux d'application. Au 31 décembre 2005, 55 pour cent des recommandations formulées en 2005 avaient déjà été suivies d'effet, contre 48 pour cent des recommandations 2004 à la fin de 2004. Une même amélioration est à noter pour les recommandations plus anciennes. À titre indicatif, au 31 décembre 2005, la mise en œuvre de 87 pour cent des recommandations de 2004 était achevée, alors que 83 pour cent seulement des recommandations de 2003 avaient été pleinement appliquées fin 2004. L'Annexe C au présent rapport fournit des informations plus détaillées sur l'état de la mise en œuvre des recommandations.

État de la mise en oeuvre de toutes les recommandations émises par le Bureau de l'Inspecteur général entre 2000 et 2005, à la date du 31 décembre 2005

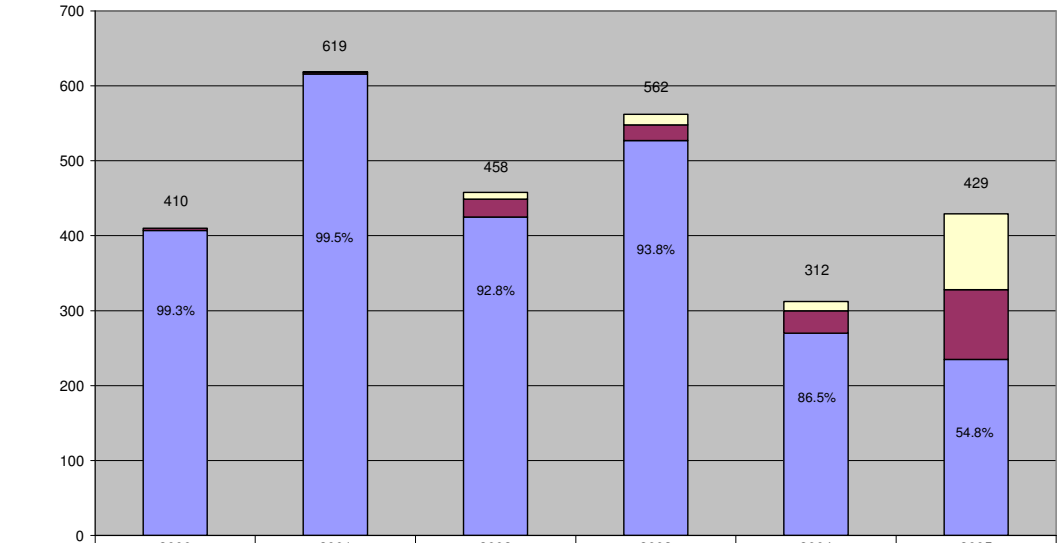

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
En attente	0	1	9	14	12	101
En cours	3	2	24	21	30	93
Terminé	407	616	425	527	270	235

II. Questions revêtant une importance particulière

14. Cette section décrit les principales questions découlant des travaux du Bureau de l'Inspecteur général ou ayant une incidence sur ses activités.

A. COMITÉ DE VÉRIFICATION DE LA FAO

15. Le Comité de vérification de la FAO, mis en place en avril 2003, s'est réuni quatre fois en 2005. Il a donné des avis au Directeur général et à l'Inspecteur général sur la planification des travaux du Bureau de l'Inspecteur général, ses performances et l'établissement des rapports correspondants. Le Commissaire aux comptes était présent à deux réunions, celles d'avril et de décembre, et il a présenté au Comité son rapport sur l'avancement de la mise en œuvre de ses recommandations. Le Directeur général était présent à une réunion, et il a réaffirmé à cette occasion son soutien et son engagement en faveur du Bureau de l'Inspecteur générale et du Commissaire aux comptes.

16. Le Comité a continué de suivre le taux d'application des recommandations issues des vérifications internes et il a suggéré des moyens d'améliorer leur mise en pratique. En outre, le Comité a suivi de près les progrès du Bureau de l'Inspecteur général tout au long de l'année par rapport au plan initial et pris note du nombre élevé de demandes spéciales émanant de la direction et d'autres sources, ainsi que des changements correspondants de priorités.

17. Le Comité de vérification de la FAO est informé de tous les rapports de vérification interne et en sélectionne quelques uns pour les examiner. En particulier, en 2005, il a achevé l'examen des recommandations portant sur les Protocoles d'accord et le relèvement après une catastrophe, notant que ces questions doivent faire l'objet de vérifications ultérieures au cours du prochain exercice biennal. Il a également passé en revue les recommandations contenues dans le rapport de la Commission d'enquête indépendante chargée d'examiner le programme « pétrole

contre nourriture » et le Document final du Sommet mondial de 2005, et donné des avis sur les améliorations que la FAO pourrait utilement introduire.

B. RAPPORTS ÉTABLIS À LA DISCRÉTION DU BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

18. La Charte du Bureau de l'Inspecteur général, qui a été incorporée dans le Manuel de l'Organisation, prévoit la possibilité pour l'Inspecteur général de soumettre des rapports spécifiques au Comité financier lorsqu'il le juge opportun et qu'il estime que la direction de l'Organisation n'a pas apporté la réponse voulue à une question posée. Cette année encore, le cas ne s'est pas présenté.

C. COMMISSION D'ENQUÊTE INDÉPENDANTE SUR LE PROGRAMME « PÉTROLE CONTRE NOURRITURE »

19. Le Secrétaire général des Nations Unies a mis en place une commission spéciale indépendante, sous la présidence de M. Paul A. Volcker, chargée d'enquêter sur les allégations de faute visant des fonctionnaires de l'ONU ainsi que sur l'administration du programme « pétrole contre nourriture ».

20. Dès juillet 2004, la Commission d'enquête a demandé à la FAO de lui communiquer des documents et informations sur le programme « pétrole contre nourriture ». En accord avec le Département de la coopération technique et le Département de l'administration et des finances, le Bureau de l'Inspecteur général a transmis à la Commission toute la documentation et les informations demandées. La Commission a effectué deux visites (pour la seconde et troisième fois) à la FAO en 2005 et publié ses rapports sur les institutions en septembre 2005. Le rapport sur la FAO décrivait le rôle de l'Organisation en Iraq dans l'administration du programme et formulait un certain nombre d'observations et de recommandations sur les aspects opérationnels, les coûts d'appui et la supervision des activités. La FAO apparaissait comme l'organisation ayant engagé l'effort de vérification le plus soutenu, avec à son actif 33 des 66 rapports établis par toutes les institutions des Nations Unies présentes en Iraq. Même si les recommandations de fond sur le contrôle s'adressent principalement à l'ONU et non à ses différentes institutions, la FAO prévoit un renforcement de la coopération et des liens au sein du Système des Nations Unies comme conséquence directe de ce rapport, et le Bureau de l'Inspecteur général s'occupe activement de l'amélioration interne du contrôle en liaison avec le Comité de vérification et le Directeur général.

21. Plus précisément, un certain nombre d'initiatives telles que la création d'un site Internet, une meilleure diffusion du message sur les contrôles internes et les règles d'éthique, l'éventuelle introduction dans les contrats d'une clause spéciale sur la coopération avec le Bureau de l'Inspecteur général ainsi que l'amélioration de la politique vis-à-vis des informateurs comme de la prise en compte des allégations, sont actuellement en voie de réalisation.

D. « DOCUMENT FINAL » DU SOMMET MONDIAL DE 2005

22. Le Sommet mondial de 2005, qui s'est tenu à New York en septembre 2005, a abouti à l'adoption d'un « Document final » dont certains éléments portent sur le contrôle au sein des Nations Unies. Il note la nécessité d'améliorer les processus de gestion et de contrôle des Nations Unies et formule à cet effet des propositions concrètes. En collaboration avec le Comité de vérification et le Directeur général, le Bureau de l'Inspecteur général prend des mesures pour s'assurer que les politiques et procédures de contrôle interne de la FAO sont bien conformes aux recommandations du Document final.

E. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN

23. Les vérifications relatives au Programme de lutte antiacridienne d'urgence ont constitué une activité importante en 2005. Avec l'approbation du Directeur général, le Bureau de l'Inspecteur général a recruté un vérificateur pour une mission de trois mois à Rome, prenant effet le 4 janvier 2005, afin qu'il examine les achats effectués dans le cadre de ce programme. Dans l'intervalle, le Bureau de l'Inspecteur général a fourni un appui en assistant aux réunions périodiques du Sous-directeur général sur la campagne de lutte antiacridienne, en veillant à ce qu'une suite soit immédiatement donnée aux demandes de lancement d'appels d'offres formulées par le Service des contrats et achats, et en répondant rapidement aux demandes pertinentes d'avis ou d'examen. Le Bureau de l'Inspecteur général a publié deux rapports sur le programme: i) un examen des principaux marchés passés, qui conclut d'une manière générale à l'efficacité de la procédure, se traduisant par une livraison des biens et services conforme aux besoins et aux termes du contrat, et qui présente des recommandations pour améliorer la planification, la rationalisation et la documentation des procédures ainsi que l'inspection des produits, ces recommandations ayant été largement appliquées; et ii) un examen des conditions de stockage des pesticides dans deux pays bénéficiaires du programme, dont il ressort que les pesticides sont généralement stockés dans des conditions adéquates et que les registres des stocks sont globalement bien tenus, mais que malgré tout, des améliorations restent nécessaires. Les recommandations formulées à cet égard ont toutes été suivies d'effet.

F. PROGRAMME SPÉCIAL POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU NIGÉRIA

24. Le Programme spécial pour la sécurité alimentaire au Nigéria est un programme complexe d'un montant de 68 millions de dollars EU, exécuté conjointement par la FAO et le Gouvernement fédéral du Nigéria. Le Bureau de l'Inspecteur général a publié en 2005 trois rapports de vérification interne portant sur les procédures financières, les achats et les transactions sur des biens. Ces trois rapports ont mis en évidence l'insuffisance des contrôles en place. Un comité de hauts responsables étudie actuellement les mesures à prendre pour renforcer les procédures financières, administratives et de bonne gestion de la FAO pour le programme

G. TSUNAMI

25. L'Inspecteur général a participé aux réunions hebdomadaires du Sous-directeur général sur la situation d'urgence créée par le tsunami. Le Bureau de l'Inspecteur général a également participé à des réunions à moindre niveau ainsi qu'à plusieurs groupes de travail constitués pour fournir appui et conseils à la Direction sur i) une offre *pro-bono* présentée par Price Waterhouse Coopers pour renforcer la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans le cas de l'aide d'urgence; et ii) l'évaluation des modalités proposées pour les activités d'urgence. Le Bureau de l'Inspecteur général a réalisé une étude préliminaire du risque en vue d'analyser les besoins en matière de vérification et de définir un calendrier, avant d'envoyer des missions en Indonésie, à Sri Lanka et aux Maldives pour évaluer l'administration globale des projets FAO liés au tsunami et détecter les aspects nécessitant un suivi ultérieur. Ces pays représentaient environ 90 pour cent du total des dépenses engagées au titre des activités de secours ou de relèvement au moment où les examens ont débuté. En outre, le Bureau de l'Inspecteur général a évalué l'adéquation des contrôles administratifs et financiers mis en place au Siège pour les opérations relatives au tsunami. La publication des conclusions de ces vérifications est prévue pour début 2006.

H. FONDS FIDUCIAIRE POUR L'IRAQ - GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (UNDG)

26. Le Bureau de l'Inspecteur général a réalisé un examen à Amman en mai/juin 2005, ainsi qu'une vérification préliminaire des activités de la FAO relatives au Fonds fiduciaire pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement. Il a jugé que les contrôles financiers internes sur les activités du projet et l'administration du bureau étaient satisfaisants. Toutefois, il a

formulé un certain nombre de recommandations visant à améliorer les contrôles sur les opérations financières réalisées en Iraq, les achats locaux, les rapports financiers adressés au PNUD, la budgétisation et l'inventaire des véhicules restants du programme « pétrole contre nourriture ». Le Bureau a également relevé un certain nombre de points qui demanderont des vérifications ultérieures; en accord avec la Division des finances et le Bureau juridique, et en liaison avec l'ONUDI, l'UNESCO, l'OMS et l'UNICEF, il a envisagé avec le Bureau des contrôles internes du PNUD des arrangements mutuellement acceptables pour partager les évaluations de risque et présenté la synthèse des résultats des vérifications.

I. VÉRIFICATIONS SPÉCIALES DE PROJETS FINANCÉS PAR DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES

27. Certains donateurs de fonds extrabudgétaires, en particulier des institutions de financement, ont insisté auprès de la FAO pour que les projets qu'ils financent fassent l'objet de vérifications. Le cas s'était déjà présenté dans le passé avec la Banque mondiale; une solution acceptable est en cours de mise au point avec cette institution. Le Bureau de l'Inspecteur général a aidé le Département de la coopération technique et celui de l'administration et des finances à trouver des solutions, par le biais à la fois de vérifications spéciales extraordinaires et de négociations avec les donateurs en vue de parvenir à un compromis mutuellement acceptable, aussi proche que possible de la solution retenue pour la Banque mondiale, dans un souci d'harmonisation. La FAO a accepté à titre exceptionnel de mener des vérifications spéciales pour huit projets financés par la Banque africaine de développement dans huit pays. Le Bureau de l'Inspecteur général a fait appel à des vérificateurs locaux pour s'acquitter de cette mission dans sept pays et pris en charge directement l'examen du projet exécuté au Cap-Vert, en l'absence de cabinet d'audit local. Les transactions réalisées au Siège ont été contrôlées par le Bureau de l'Inspecteur général, et huit rapports établis, un par projet. La Division des finances a communiqué les principaux résultats de ces vérifications à la Banque africaine de développement. À la lumière de cette expérience, le Bureau étudie actuellement avec la Division des finances la possibilité de négocier avec la Banque des arrangements qui permettraient de répondre plus efficacement à l'avenir aux besoins du donateur pour des projets futurs.

III. Résultats des opérations de vérification

28. Le Bureau de l'Inspecteur général planifie ses activités pour l'ensemble de l'exercice biennal, en faisant appel à la méthode de planification de l'évaluation des risques, ainsi qu'à sa connaissance institutionnelle de l'Organisation et de ses orientations de politique générale. En outre, il répond aux besoins qui se manifestent, notamment aux demandes d'examens spéciaux et d'enquêtes émanant de la Direction générale. La présente section du rapport annuel donne un aperçu des principaux résultats des vérifications, organisés par grands processus. Les bureaux décentralisés et les projets sont contrôlés de manière globale, une vérification couvrant plusieurs grands processus (voir plus loin section E).

29. En 2005, le Bureau de l'Inspecteur général a réalisé 46 vérifications et 12 enquêtes – dont 21 vérifications et quatre enquêtes au Siège, et 25 vérifications et huit enquêtes dans les bureaux décentralisés. Toutes les vérifications aboutissent à l'élaboration de rapports spécifiques. Toutefois, le Bureau de l'Inspecteur général contribue à l'ensemble du processus de contrôle de la gestion de l'Organisation de diverses manières et son action va bien au-delà de l'établissement de rapports formels. L'Annexe A décrit la nature et l'étendue des travaux effectués durant toute l'année par chacun des trois groupes qui composent le Bureau de l'Inspecteur général. L'Annexe B recense toutes les vérifications réalisées en 2005.

A. GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTISATION

Siège

30. Le Bureau de l'Inspecteur général a effectué 15 examens portant sur divers aspects de la gestion financière et de la budgétisation au Siège. Ces examens ont porté en particulier sur certaines caractéristiques des états financiers de l'Organisation, le contrôle budgétaire, la gestion des inventaires et les rapports financiers d'une sélection de projets financés par des ressources extrabudgétaires, les politiques et procédures du contrôle interne ainsi que l'efficacité et l'efficience des opérations.

31. Un rapport a été consacré à la procédure appliquée pour la préparation des états financiers de la FAO, en particuliers aux ajustements a posteriori du bilan provisoire, qu'il serait possible de réduire. La Division des finances a pris des mesures pour rationaliser la structure des comptes ouverts et des fonds, et d'autres améliorations sont en cours d'introduction.

32. Un second rapport a porté sur les procédures et pratiques liées à la gestion des réunions non-FAO relevant de la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole. Ce rapport a mis en évidence un certain nombre d'aspects susceptibles d'être améliorés, notamment la définition de critères pour i) la révision des honoraires et coûts, ii) la conservation des documents pour des raisons d'assurance, et de comptabilisation des recettes et des dépenses et iii) le suivi et le recouvrement des créances.

33. Le Bureau de l'Inspecteur général a examiné les aspects administratifs et financiers des relations de la FAO avec d'autres organisations participant au régime d'assurance maladie du personnel et formulé des recommandations visant à revoir et formaliser le cadre juridique et les arrangements administratifs, ainsi qu'à améliorer la facturation et le recouvrement des sommes dues. Il a par ailleurs examiné le fonctionnement et la situation financière du Fonds spécial des produits d'information, en proposant des recommandations pour en améliorer le financement.

34. Le Bureau de l'Inspecteur général a effectué des contrôles périodiques de la Mutuelle de crédit et du Groupement d'achats du personnel (à un coût fixe) et publié trois rapports à cet égard. Parmi les points examinés figuraient la proposition du Groupement d'achats d'inscrire en pertes et profits la casse, la détérioration de marchandises et la perte de numéraire, la constatation d'un niveau de pertes et profits plus faible en 2005 qu'en 2004 et la formulation de recommandations visant à améliorer la documentation des pertes. Pour la Mutuelle de crédit, les vérifications ont porté sur les informations financières communiquées au Conseil d'administration, pour conclure qu'elles reflétaient fidèlement les livres comptables, ainsi que sur les contrôles internes visant les paiements de la Mutuelle de crédit, dont il conviendrait de rationaliser les procédures, des recommandations ayant été présentées dans ce sens.

Enquêtes

35. Le Bureau de l'Inspecteur général a enquêté et publié son rapport sur trois cas de vol, malversations et paiements excessifs dans les bureaux décentralisés, pour un montant total de 54 163 dollars EU. La Division des finances procède actuellement au recouvrement des sommes en question. Dans deux des cas, les sommes dues seront retenues sur les indemnités pour cessation d'emploi, tandis que pour le troisième, la décision finale n'a pas encore été prise. Il s'agissait:

i) du détournement de 5 998 dollars EU et l'équivalent de 860 dollars EU en monnaie locale par un fonctionnaire d'une représentation de la FAO;
ii) de demandes frauduleuses d'indemnités pour frais d'études présentées par un membre du personnel d'une représentation de la FAO et ayant entraîné le versement indu de 10 917 dollars EU; et
iii) de demandes frauduleuses de remboursement de frais de voyage soumises par un Représentant de la FAO, ayant entraîné un paiement excessif de 36 388 dollars EU.

B. RESSOURCES HUMAINES

Enquêtes

36. En 2005, le Bureau de l'Inspecteur général a enquêté et publié son rapport sur six allégations de faute professionnelle et de manque d'intégrité au Siège et dans les bureaux décentralisés:

i) Deux fonctionnaires du Siège avaient des activités extérieures, ce qui est contraire aux règles de l'Organisation. Les personnes concernées n'appartiennent plus à l'Organisation.

ii) Une plainte pour mesures de rétorsion et abus d'autorité au Siège a fait l'objet d'une enquête, dont il est ressorti que l'allégation était dénuée de fondement. Toutefois, le Bureau de l'Inspecteur général a relevé des faiblesses de procédure, des erreurs de gestion et des négligences, et formulé des recommandations pour rétablir dans ses fonctions antérieures la fonctionnaire concernée.

iii) Une accusation concernant la volonté d'un membre du personnel d'une représentation de la FAO de nuire au représentant de la FAO s'est avérée après enquête dépourvue de fondement. Toutefois, à la suite de l'enquête menée, le Bureau de l'Inspecteur général a formulé des recommandations sur des questions de performance et de comportement.

iv) Le Bureau de l'Inspecteur général a enquêté sur une plainte visant le comportement professionnel d'un représentant de la FAO, et les résultats de l'enquête ont montré que les allégations n'étaient pas fondées. Toutefois, des aspects à améliorer ont été mis en évidence et des recommandations formulées, concernant les relations de la FAO avec les autorités locales. Toutes les recommandations ont été appliquées.

C. ACHATS

Siège

37. Le Bureau de l'Inspecteur général a réalisé quatre vérifications au Siège sur des questions liées aux achats. Outre le contrôle des grands marchés passés au titre du programme de lutte antiacridienne mentionné à la section II ci-dessus, le Bureau de l'Inspecteur général s'est également intéressé aux marchés de plus d'un million de dollars EU passés en 2004; cet examen s'est traduit par des recommandations visant à rationaliser les processus d'achats et par des recommandations financières et opérationnelles portant sur la gestion des projets.

38. Un troisième contrôle a porté sur la gestion des fournisseurs et abouti à des recommandations visant notamment à enrichir les informations et les fonctionnalités de la base de données fournisseurs de la FAO. La quatrième vérification touchait à un point particulier des procédures de passation des marchés, à l'origine de problèmes au niveau de la spécification des produits; des recommandations ont été formulées pour résoudre ce cas particulier et éviter des problèmes analogues l'avenir.

Enquêtes

39. Au cours d'une enquête sur une question distincte réalisée dans une représentation de la FAO, le Bureau de l'Inspecteur général a découvert qu'un agent bénéficiaire d'un contrat de services personnels (PSA) avait falsifié les documents relatifs à deux marchés pour contourner la politique de passation des marchés, enfreignant ainsi la politique de la FAO en matière de fraude et d'utilisation illicite des ressources de l'Organisation. Le Bureau de l'Inspecteur général a recommandé que l'agent en question ne puisse plus bénéficier d'aucun autre contrat à l'avenir.

40. Au Siège, le Bureau de l'Inspecteur général a enquêté sur un achat particulier et relevé plusieurs irrégularités de procédure conduisant à des problèmes pratiques et opérationnels au

niveau de la livraison des biens commandés. Il a présenté des recommandations visant à s'assurer que les procédures et pratiques en place permettent un suivi adéquat, rapide et en temps utile de chaque achat, et qu'elles garantissent une totale transparence et le respect de l'obligation redditionnelle.

41. Par ailleurs, au Siège, le Bureau de l'Inspecteur général a examiné deux plaintes visant un ancien responsable des achats de la FAO, accusé d'avoir demandé un pot-de-vin en échange de l'octroi d'une commande. Le Bureau de l'Inspecteur général n'a pas relevé d'élément permettant d'étayer cette allégation.

D. TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Siège

42. Le Bureau de l'Inspecteur général a réalisé une vérification de grande envergure portant sur certains éléments des systèmes d'information au Siège. Cette évaluation avait pour but de déterminer si le Centre mondial d'information agricole (WAICENT) contribue à une gestion et à une diffusion efficaces de produits d'information de haute qualité. Le rapport a conclu qu'il serait dans l'intérêt de WAICENT de se doter d'une stratégie d'ensemble qui permettrait d'inscrire dans une perspective mondiale les diverses initiatives, par ailleurs positives, et de déterminer clairement les responsabilités et les obligations en vue de promouvoir, d'encourager et de superviser le système au niveau de l'Organisation. Le Bureau de l'Inspecteur général a préparé à cet effet des recommandations spécifiques, que l'Organisation prévoit de mettre en œuvre début 2006.

E. EXAMEN D'ENSEMBLE DES BUREAUX ET OPÉRATIONS

Bureaux décentralisés

43. L'intitulé « examen d'ensemble des bureaux » est utilisé pour la vérification des bureaux des représentants de la FAO. Il englobe tous les processus qui ont une réalité collectivement mais pas séparément. Les projets (Fonds fiduciaire, TeleFood, interventions d'urgence, Programme spécial pour la sécurité alimentaire, Programme de coopération technique et projets d'exécution nationale notamment) sont vérifiés au titre du processus « opérations ». Ce contrôle englobe le suivi des effets et de l'état d'avancement, de l'assistance technique et du cycle de gestion des projets.

44. En 2005, le Bureau de l'Inspecteur général a effectué, en liaison avec des partenaires locaux, 39 vérifications touchant 29 pays, dont des examens concernant 22 représentations de la FAO, trois bureaux régionaux et deux bureaux sous-régionaux. Au total, il a soumis à la Direction de la FAO 250 recommandations visant à améliorer les activités réalisées au titre des projets et programmes de la FAO. En règle générale, ces recommandations ont été acceptées par la Direction, qui a pris ou qui prévoit de prendre les mesures appropriées pour leur mise en œuvre. Comme les années précédentes, la majorité des recommandations formulées par le Bureau de l'Inspecteur général visent l'amélioration des contrôles et des processus dans les domaines du budget, de la gestion financière, des achats, de l'exécution des programmes et des ressources humaines. Les principales questions abordées dans le cadre de ces grandes catégories sont détaillées ci-après.

45. Le Bureau de l'Inspecteur général a relevé des faiblesses persistantes dans le processus budgétaire dans un certain nombre de bureaux et de projets de terrain. Il a formulé des recommandations précises pour aider les responsables des budgets à mieux planifier, exécuter et superviser en continu leurs budgets, en vue d'optimiser l'utilisation des ressources de projets et de programmes. Dans le domaine de la gestion financière, les questions abordées et les recommandations étaient beaucoup plus variées et souvent propres à un bureau donné. Les recommandations financières de portée plus générale visant les représentations de la FAO et les projets portaient sur des aspects tels que la gestion des avances, le contrôle des inventaires, la

classification et l'enregistrement correct des transactions, l'enregistrement et le suivi des décaissements, les rapprochements bancaires exacts et réalisés en temps et heure, le réapprovisionnement des comptes bancaires, la séparation adéquate des responsabilités, le recours à des agents payeurs locaux, la conservation des pièces justificatives, la mise en place de mécanismes de répartition des coûts et de contrôles appropriés pour les déplacements, la protection des avoirs et la bonne utilisation des téléphones et des véhicules.

46. Les achats restent un secteur à haut risque dans nombre de projets et représentations FAO. Les recommandations ont porté principalement sur le respect des politiques et procédures de l'Organisation. D'autres points communs avaient trait au recrutement et à la conservation des consultants ainsi qu'à l'utilisation des lettres d'agrément.

47. D'un point de vue opérationnel, les représentants de la FAO et les chefs de projet doivent périodiquement évaluer et contrôler les projets en cours d'exécution, mettre régulièrement à jour le Système d'information sur la gestion des projets de terrain et veiller à ce que les effectifs soient suffisants et correctement encadrés.

48. Les recommandations visant les ressources humaines dans les bureaux décentralisés et les projets ont continué d'être centrées sur des questions telles que la formation, la motivation du personnel, la précision des descriptions de poste, l'évaluation des performances, le recrutement dans le cadre de contrats de services personnels et l'adoption d'arrangements appropriés pour le personnel fourni par les autorités nationales.

IV. Activités de gestion

A. ACTIVITÉS EXTÉRIEURES DU BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

49. L'Inspecteur général a représenté l'Organisation à la réunion annuelle des représentants des services de vérification interne des organismes des Nations Unies et des institutions financières multilatérales, qui s'est tenue à la Banque européenne d'investissement au Luxembourg en novembre 2005. Parmi les principaux points traités à cette réunion figuraient l'incidence du rapport Volcker sur le contrôle, les comités de vérification internes, la vérification des activités liées au tsunami et le principe d'un contrôle unique. Le Bureau de l'Inspecteur général a également participé à la sixième Conférence des enquêteurs internationaux à Washington, avec M. Volcker comme principal intervenant. La politique vis-à-vis des informateurs, le respect des procédures et les conflits d'intérêt figuraient parmi les thèmes abordés. Ces réunions ont fourni une excellente occasion de procéder à des échanges de vues et d'expériences entre vérificateurs internes, enquêteurs et autres organismes de contrôle appartenant à la communauté internationale du contrôle et des professionnels de l'enquête.

50. Le Bureau de l'Inspecteur général a poursuivi le dialogue engagé avec les responsables du contrôle d'autres organismes des Nations Unies et d'institutions financières internationales. Il a procédé en particulier à des échanges de vues et d'expériences sur des questions d'actualité, notamment les vérifications par des tierces parties dans le contexte du Fonds fiduciaire pour l'Iraq, les travaux de la Commission d'enquête indépendante sur le programme « pétrole contre nourriture » et d'autres questions de vérification et d'enquête, pour trouver des solutions à des problèmes communs. L'Inspecteur général a continué à rencontrer régulièrement ses homologues des institutions ayant leur siège à Rome.

51. Enfin, le Bureau de l'Inspecteur général veille en permanence à la mise à jour de son site Intranet.

B. OPÉRATIONS DU GROUPE DES APPELS D'OFFRES

52. L'achat de matériels, de fournitures et de services est régi par les principes et procédures énoncés dans le Manuel de la FAO, lequel confère au Bureau de l'Inspecteur général la responsabilité globale de la réception, de l'ouverture, de l'enregistrement et de la conservation en lieu sûr de toutes les soumissions reçues en réponse aux appels d'offres. Cette procédure vise à garantir l'indépendance, l'objectivité, la sécurité et la transparence du processus.

53. Au cours de l'année écoulée, le Groupe des appels d'offres s'est réuni 115 fois et a traité 432 appels d'offres. Pour ces appels d'offres, 7 211 entreprises ont été invitées à soumissionner et 1 851 offres ont été reçues. Le nombre d'appels d'offres en 2005 (432) est nettement plus élevé qu'en 2004 (329), du fait de l'intensification des achats liés à la lutte antiacridienne, au tsunami et au Fonds fiduciaire pour l'Iraq.

C. PARTICIPATION DES COMITÉS

54. Le Bureau de l'Inspecteur général est représenté à un certain nombre de « comités permanents » importants de l'Organisation, notamment le Conseil de direction, le Comité des technologies de gestion de l'information (et ses sous-comités), le Comité WAICENT, le Comité consultatif pour les partenariats avec le secteur privé et son groupe de travail, le Comité des achats, le Comité consultatif sur la couverture médicale, le Comité des placements et son Comité consultatif, le Comité directeur pour la mise en place d'Oracle et le Comité exécutif du projet HRMS Oracle, le Comité mixte des services de restauration, le Comité de coordination de TeleFood, le Comité de la communication de l'Organisation, le Comité du programme de terrain et le Conseil d'administration de la Mutuelle de crédit. Par ailleurs, il participe aux travaux de certains groupes spéciaux d'étude, de travail ou d'évaluation de l'Organisation. Il suit de très près les délibérations du Comité du programme et du Comité financier, du Conseil et de la Conférence, et certains de ses membres sont appelés à rencontrer de temps à autre de hauts fonctionnaires et représentants des États membres, le Commissaire aux comptes, le Corps commun d'inspection ainsi que des collègues exerçant des fonctions de contrôle dans d'autres institutions des Nations Unies et organisations internationales.

D. PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

55. La formation et le perfectionnement demeurent un aspect important des activités de gestion du Bureau et comportent trois volets: formation professionnelle à la vérification des comptes, formation linguistique et formation à l'utilisation de la bureautique. En ce qui concerne la formation des fonctionnaires du cadre organique, le Bureau de l'Inspecteur général a organisé au Siège deux séminaires particulièrement fructueux sur les thèmes suivants: i) « Amélioration des techniques d'entretien », sous la conduite d'un fonctionnaire hautement qualifié de l'Inspectors General Auditor Training Institute, organisme fédéral américain qui relève du Département du Trésor des États-Unis et ii) « Évaluation des contrôles internes: une approche fondée sur le référentiel COSO » présentée par l'Institut des vérificateurs internes, en présence d'un expert international du contrôle interne. Les fonctionnaires du Bureau ainsi que leurs homologues régionaux ont suivi ces formations, aux côtés de leurs collègues du Département de l'administration et des finances, du FIDA, du PAM, de l'OSCE et de l'OMM.

56. Le Bureau de l'Inspecteur général a fait bon usage des moyens disponibles à la FAO pour la formation linguistique et informatique. Le personnel bénéficie aussi à l'occasion d'autres formations organisées par le biais de la Division des ressources humaines ou d'autres divisions. Cet engagement en faveur de la formation se traduit par un pourcentage du temps de travail consacré à des activités de formation de 3,1 pour cent en 2005, soit un total de 128 jours de travail.

E. RÉUNIONS DU PERSONNEL

57. Le Bureau de l'Inspecteur général continue d'organiser périodiquement à l'intention de ses fonctionnaires des réunions thématiques au cours desquelles des experts de la FAO et d'autres organisations internationales les informent des dernières évolutions dans leur domaine d'expertise. Ces réunions font intervenir non seulement des représentants de l'administration et des finances, traditionnellement mis à contribution, mais aussi de hauts fonctionnaires des divisions techniques. En 2005, ont figuré parmi les sujets traités l'évaluation, les opérations liées au tsunami et l'élaboration du programme de terrain.

F. QUESTIONS ADMINISTRATIVES

58. Le système de comptabilité et de contrôle du temps, mis en place au sein du Bureau de l'Inspecteur général, constitue un précieux outil de gestion interne. Les fonctionnaires enregistrent le temps consacré à chaque activité par unités de 30 minutes, et les feuilles de pointage sont remises à l'Inspecteur général qui s'en sert pour évaluer l'effort de vérification par rapport à l'objectif fixé en début d'année. Pour 2005, l'objectif était de 25 pour cent pour les activités du Siège, 50 pour cent pour les activités décentralisées et 25 pour cent pour les missions spéciales et les enquêtes. Le travail de vérification effectivement réalisé en 2005 est très proche de l'objectif, à savoir 26 pour cent pour les activités du Siège, 52 pour cent pour les activités décentralisées et 22 pour cent pour les missions spéciales et les enquêtes.

59. En conclusion, le Bureau de l'Inspecteur général tient encore une fois à exprimer ses remerciements aux fonctionnaires de tous niveaux avec lesquels il a été en contact dans le cadre de son travail de vérification et tout particulièrement les membres de la direction qui lui ont apporté leur soutien, leur coopération et leur appui tout au long de l'année en faisant montre d'une attitude positive.

ANNEXE A

Bureau de l'Inspecteur général

Groupes de vérification

Activités au Siège

60. L'un des principaux clients du Groupe des activités au Siège est le Département de l'administration et des finances, qui recouvre les finances, les systèmes d'information, les ressources humaines et les services administratifs. Mais les départements techniques du Siège sont également des clients importants. Les principales compétences de ce groupe demeurent liées aux disciplines associées aux finances, à la trésorerie, à la comptabilité et à l'administration, mais le groupe fait aussi office de point focal pour la bureautique, les systèmes d'information et d'autres aspects du traitement électronique des données.

61. Le Groupe des activités au Siège effectue aussi des examens annuels de la Mutuelle de crédit et du Groupement d'achats du personnel, à un coût fixe, et il joue un rôle important de conseiller auprès des autres unités du Siège pour toutes les questions relatives au contrôle. Le groupe est en outre chargé d'examiner les dispositions et clauses de vérification figurant dans les accords de partenariat et instruments analogues. En 2005, 51 accords de ce type ont ainsi fait l'objet d'un examen. Le groupe est également chargé d'examiner la situation financière et les dépenses mensuelles du bureau rapproché du Directeur général ainsi que toutes les dépenses connexes imputées sur les budgets d'autres départements, et d'en rendre compte au Directeur général.

62. En 2005, ce groupe a établi 16 rapports de vérification spécifiques dont la liste figure à l'Annexe B.

Enquêtes et missions spéciales

63. Ce groupe est chargé de détecter les cas de fraude, de gaspillage des ressources, d'abus d'autorité, de faute professionnelle et autres irrégularités, d'enquêter sur ces cas et d'évaluer les zones de risque potentiel à travers l'analyse du système de contrôle de l'Organisation.

64. En outre, en tant que principale source d'expertise en matière de contrats et de passation des marchés au sein du Bureau de l'Inspecteur général, il examine les demandes de dérogation au processus de mise en concurrence, supervise les activités du Groupe des appels d'offres et représente l'Inspecteur général au Comité des achats et au Comité mixte consultatif sur la couverture médicale (JAC/MC). Le groupe effectue aussi des contrôles d'optimisation des ressources pour des éléments opérationnels et des contrats importants (notamment voyages, assurance maladie, prestations sociales et contrats d'entretien des locaux de la FAO) et il répond par ailleurs aux demandes spéciales émanant de la Direction et d'autres instances de l'Organisation.

65. En 2005, ce groupe a établi 12 rapports de vérification spécifiques, qui figurent à l'Annexe B.

Activités décentralisées

66. Ce groupe a la responsabilité des vérifications, des examens et enquêtes spéciales réalisées dans les bureaux régionaux et sous-régionaux et les bureaux de liaison ainsi que dans les Représentations de la FAO et certains projets exécutés dans les différentes régions. Il est également chargé de certains aspects des activités décentralisées au Siège. Il est responsable des orientations et de la supervision de la fonction déléguée de vérification, notamment de la planification, de l'approbation et de l'examen de toutes les vérifications conduites sur le terrain.

67. Ce groupe est la source première d'expertise en matière de décentralisation, de régionalisation et de gestion opérationnelle pour le programme de terrain. Il suit de près les travaux des cabinets d'audit locaux engagés par la Division des finances et s'appuie fréquemment sur leurs rapports pour planifier les travaux de vérification et évaluer l'efficacité de la gestion. Il présente également les questions de vérification dans le cadre du programme d'information et d'orientation des représentants de la FAO et autres fonctionnaires de haut rang nouvellement recrutés. Enfin il participe à l'évaluation du comportement professionnel des représentants de la FAO ainsi qu'à la passation des pouvoirs, le cas échéant, lorsqu'un représentant de la FAO arrive au terme de son contrat.

68. En 2005, ce groupe a produit 30 rapports consacrés à différents aspects administratifs et opérationnels des bureaux régionaux et sous-régionaux et des représentations de la FAO, à des enquêtes sur le terrain et projets spécifiques ainsi qu'à d'autres opérations de terrain. Ces rapports figurent à l'Annexe B.

ANNEXE B i)

Bureau de l'Inspecteur général

Rapports publiés en 2005 – Activités du Siège

Sujet	Rapports publiés
Marchés d'un montant supérieur à 1 million de dollars EU en 2004	AUD 3605
PSSA Cameroun	AUD 105
PSSA Cap-Vert	AUD 205
PSSA Ghana	AUD 305
PSSA Guinée	AUD 405
PSSA Mauritanie	AUD 505
PSSA Malawi	AUD 605
PSSA Mozambique	AUD 705
PSSA Tanzanie	AUD 805
Programme de lutte antiacridienne – conditions de stockage des pesticides au Mali et au Niger	AUD 5005
Programme de lutte antiacridienne – marchés passés par le Siège	AUD 2605
Mutuelle de crédit	AUD 5105 AUD 7305
Groupement d'achats du personnel	AUD 3805
Procédure de préparation des états financiers	AUD 2905
WAICENT	AUD 2805

Enquêtes et missions spéciales

Sujet	Rapports publiés
Gestion des fournisseurs	AUD 1505
Gestion des réunions non FAO	AUD 4105
Plainte pour mesures de rétorsion et abus d'autorité	AUD 2005
Enquête sur les passations de marché (Iraq)	AUD 2105 AUD 2205
Aspects de la couverture médicale	AUD 4205
Enquête sur des allégations d'activités extérieures (deux cas)	AUD 1405 AUD 1605
Fonds spécial des produits d'information	AUD 4705
Enquête au Mozambique	AUD 6605 AUD 6905
Examen des achats de semences	AUD 6105

ANNEXE B ii)

Activités décentralisées

Sujet	Rapports publiés
Bureaux régionaux, sous-régionaux et bureaux de liaison:	
RLC - budgétisation	AUD 8105
SLAC – audit de performance et de gestion	AUD 5905
SEUR – audit de performance et de gestion	AUD 7505
Enquête sur une demande d'indemnité pour frais d'études au Bureau régional pour l'Afrique	AUD 1305
RAP – élaboration du programme de terrain	AUD 4305
RAF – examen des achats, en particulier de matériels informatiques	AUD 5205
REU – procédures financières	AUD 3205
Bureau de liaison à New York	AUD 3005
Bureaux des représentants de la FAO:	
Chili – Représentation de la FAO au Chili	AUD 8205
Angola – irrégularités comptables (aspects liés au système)	AUD 3105
Audit remplacé par une enquête au Libéria	AUD 4005
Bangladesh – audit de performance et de gestion	AUD 2305 AUD 2505
Mozambique – audit de performance et de gestion	AUD 2705
Zambie – audit de performance et de gestion	AUD 5605
Enquête au Bangladesh	AUD 3405
Enquête au Bangladesh	AUD 3705
Indonésie – audit de performance et de gestion	AUD 1105
Bolivie – audit de performance et de gestion	AUD 8305
Programmes, projets et autres questions spécifiques:	
Paiement excessif de prestations au personnel dans le Bureau du Représentant de la FAO au Nigéria: aspects liés au système	AUD 3305
Commission des thons de l'Océan indien	AUD 1705 AUD 1805
Enquête au Togo	AUD 1205
Programme spécial pour la sécurité alimentaire au Nigéria	AUD 4405 AUD 4505 AUD 4905
Projet financé par l'UEMOA au Burkina Faso	AUD 6005
Fonds fiduciaire pour l'Iraq – UNDG	AUD 5405
Projets sélectionnés au Laos	AUD 5805
Gestion d'un projet du PCT en Indonésie	AUD 2405

ANNEXE C i)

Bureau de l'Inspecteur général

Recommandations formulées en 2000-2005

Statistiques et degré d'avancement au 31 décembre 2005

Année de formulation		En attente		En cours		Mise en oeuvre terminée	
	Total	No.	%	No.	%	No.	%
2000	410	0	0	3	0,7	407	99,3
2001	619	1	0,2	2	0,3	616	99,5
2002	458	9	2,0	24	5,2	425	92,8
2003	562	14	2,5	21	3,7	527	93,8
2004	312	12	3,9	30	9,6	270	86,5
2005	429	101	23,5	93	21,7	235	54,8
Total sur six années	2 790	137	4,9	173	6,2	2,480	88,9

ANNEXE C ii)

Ventilation des recommandations de 2005 par processus

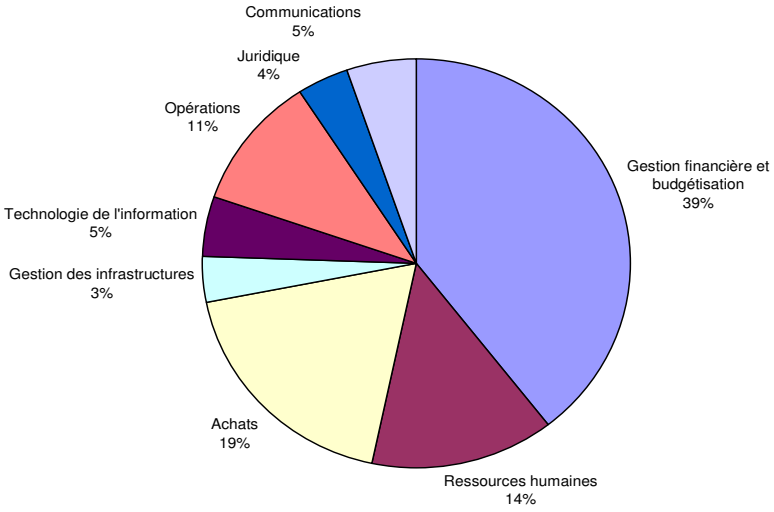

ANNEXE C iii)
Page 1

Recommandations dont la mise en oeuvre n'est pas achevée
2000-2005

A. Rapports établis en 2000

Entité responsable	Titre du rapport	Nombre de recommandations			
		Total	En attente	En cours	Mise en œuvre achevée
Département de l'administration et des finances	Bureau sous-régional pour l'Afrique australe et orientale	4		1	3
Représentations de la FAO	Bureau sous-régional pour l'Afrique australe et orientale	5			5
Département des affaires générales et de l'information	Personnel temporaire de GICO	10		1	9
Bureau juridique	Stratégies des compagnies de tabac visant à influencer le travail de la FAO – Rapport final	2		1	1
Bureaux sous-régionaux	Bureau sous-régional pour l'Afrique australe et orientale	14			14
Total		**35**		**3**	**32**

B. Rapports établis en 2001

Entité responsable	Titre du rapport	Nombre de recommandations			
		Total	En attente	En cours	Mise en oeuvre achevée
Département de l'administration et des finances	Bons de commande locaux	12	1		11
	Niveau d'études et autres aspects du processus de recrutement et de promotion des membres du personnel	30		1	29
	Contrôles internes – Représentation de la FAO au Honduras	2			2
Représentations de la FAO	Contrôles internes – Représentation de la FAO au Honduras	22		1	21
Bureau de coordination des activités normatives, opérationnelles et décentralisées	Contrôles internes – Représentation de la FAO au Honduras	4			4
Total		**70**	**1**	**2**	**67**

ANNEXE C iii)

Page 2

C. Rapports établis en 2002

Entité responsable	Titre du rapport	Nombre de recommandations			
		Total	En attente	En cours	Mise en oeuvre achevée
Département de l'administration et des finances	Représentation de la FAO, Nigéria	1			1
	Proposition de réforme du traitement des frais de voyage: incidence sur les contrôles	25	3	2	20
	Étude de marché pour la Mutuelle de crédit	9	1	1	7
	Programme des bénévoles	10	2	1	7
	Rapprochement des comptes bancaires de terrain au Siège	11		1	10
	Relèvement après une catastrophe	16	2	10	4
	Passation des pouvoirs lors du départ du Sous-directeur général chargé du Bureau régional pour le Proche-Orient	1			1
	Perte de numéraire à Madagascar	2		1	1
	Utilisation des contrats d'auteur	10		2	8
Représentation de la FAO	Représentation de la FAO, Nigéria	22		1	21
	Perte de numéraire à Madagascar	2			2
Département des affaires générales et de l'information	Point de vente de la FAO	11			11
Bureau de coordination des activités normatives, opérationnelles et décentralisées	Passation des pouvoirs lors du départ du Sous-directeur général chargé du Bureau régional pour le Proche-Orient	1		1	
	Perte de numéraire à Madagascar	2			2
Bureau du Directeur général	Point de vente de la FAO	3		3	
Bureau du Programme, du budget et de l'évaluation	Promotion de la parité hommes-femmes à la FAO: degré d'avancement	4			4
Bureaux régionaux	Unité des voyages au Bureau régional pour l'Afrique	10	1		9
Département du développement durable	Promotion de la parité hommes-femmes à la FAO: degré d'avancement	4		1	3
Total		**144**	**9**	**24**	**111**

ANNEXE C iii)

Page 3

D. Rapports établis en 2003

Entité responsable	Titre du rapport	Nombre de recommandations			
		Total	En attente	En cours	Mise en oeuvre achevée
Département de l'administration et des finances	Procédures d'achat du Groupement d'achats du personnel	18		8	10
	Hygiène et sécurité sur le lieu de travail	9	2	3	4
	Représentation de la FAO – République centrafricaine	4	1		3
	Facturation des communications téléphoniques privées	4		1	3
	Procédures de sélection et de recrutement des fonctionnaires du cadre organique	9	2	1	6
	Responsabilité de la Division des services administratifs en matière d'hygiène et de sécurité	14	9	1	4
	Perte de numéraire – Nigéria	10			10
	Activité de restauration – Aspects de l'appel d'offres	10		2	8
	Fonds de réserve du Plan d'indemnisation du personnel	8		1	7
	Recouvrement des coûts de service des projets (UTF/NIR/047/NIR)	1			1
	Fonds extrabudgétaires du TeleFood – examen des progrès réalisés en matière de gestion financière et de contrôle interne	2			2
Représentation de la FAO	Représentation de la FAO – République centrafricaine	18			18
	Perte de numéraire – Nigéria	11		1	10
	Représentation de la FAO –Yémen	2			2
Département des affaires générales et de l'information	Fonds extrabudgétaires du TeleFood – examen des progrès réalisés en matière de gestion financière et de contrôle interne	1		1	
Bureau juridique	Perte de numéraire – Nigéria	1			1
Bureau de coordination des activités normatives, opérationnelles et décentralisées	Représentation de la FAO – République centrafricaine	5			5
	Perte de numéraire – Nigéria	20			20
	Représentation de la FAO -Yémen	2			2
Bureau du Programme, du budget et de l'évaluation	Recouvrement des coûts de service des projets (UTF/NIR/047/NIR)	3			3
Département de la coopération technique	Représentation de la FAO -Yémen	2		1	1
	Recouvrement des coûts de service des projets (UTF/NIR/047/NIR)	2		1	1
	Fonds extrabudgétaires du TeleFood – examen des progrès réalisés en matière de gestion financière et de contrôle interne	1			1
Total		**157**	**14**	**21**	**122**

ANNEXE C iii)

Page 4

E. Rapports établis en 2004

Entité responsable	Titre du rapport	Nombre de recommandations			
		Total	En attente	En cours	Mise en oeuvre achevée
Département de l'administration et des finances	Intrus nigérian	3			3
	Examen des contrôles des articles non consommables	8		2	6
	Utilisation des téléphones portables de la FAO pour l'envoi de messages SMS	5		1	4
	Rapports financiers aux donateurs – questions générales de procédure	3		1	2
	Rapports financiers aux donateurs – appels de fonds et format des rapports	6		3	3
	Rapports financiers aux donateurs – aspects connexes du cycle de projet	11		5	6
	Groupement d'achats du personnel – identification des clients et suivi du niveau des achats	4	2		2
	ARG/00/008 – Programme d'irrigation et de drainage pour la Province de Mendoza	2		1	1
	Contrôle des changements	5	5		
	Sécurité de l'information	5	1		4
	Rémunération des consultants	8			8
	Cadeaux et gratifications	4		4	
Département économique et social	Projet de lutte contre la moisissure du café 2003 – GCP/INT/743/CFC	6		2	4
Représentation de la FAO	Examen du Bureau du représentant de la FAO en Afghanistan	19		1	18
Département des affaires générales et de l'information	Intrus nigérian	1			1
Bureau juridique	Intrus nigérian	1	1		
Bureaux de liaison	Examen du Bureau de liaison de la FAO au Japon	7		2	5
Bureau de coordination des activités normatives, opérationnelles et décentralisées	Examen des contrôles sur les articles non consommables	1			1
	Comportement conflictuel au Bureau du représentant de la FAO au Nigéria	3		1	2
	Examen du Bureau du représentant de la FAO en Afghanistan	1			1
Bureau du Programme, du budget et de l'évaluation	Déficit de TCOS	1		1	
	Rapports financiers aux donateurs – aspects connexes du cycle de projet	1		1	
	Rémunération des consultants	1		1	
Gestion de projet	ARG/00/008 - Programme d'irrigation et de drainage pour la Province de Mendoza	3			3
Bureaux régionaux	Passation de pouvoirs du Sous-directeur général du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique	7	3		4
	Déficit de TCOS	4		1	3

Département de la coopération technique	Déficit de TCOS	4		1	3
	Rapports financiers aux donateurs – aspects connexes du cycle de projet	7		3	4
	ARG/00/008 - Programme d'irrigation et de drainage pour la Province de Mendoza	4			4
Total		**131**	**12**	**30**	**89**

ANNEXE C iii)

Page 5

F. Rapports établis en 2005

Entité responsable	Titre du rapport	Nombre de recommandations			
		Total	En attente	En cours	Mise en oeuvre achevée
Département de l'administration et des finances	PSSA Cameroun – UTF/CMR/023/CMR	1		1	
	PSSA Cap-Vert - UTF/CVI/038/CVI	1		1	
	PSSA Ghana - UTF/GHA/027/GHA	1		1	
	PSSA Malawi - UTF/MLW/025/MLW	1		1	
	PSSA Mozambique - UTF/MOZ/068/MOZ	1		1	
	PSSA Tanzanie - UTF/URT/117/URT	1		1	
	Bureau régional pour l'Afrique - enquête sur des demandes d'indemnités pour frais d'études	1	1		
	Gestion des fournisseurs	14	14		
	Commission des thons de l'océan Indien: cadre politique	1	1		
	Commission des thons de l'océan Indien: questions administratives	1			1
	Examen du traitement administratif du Bon de commande PO 98363	4		1	3
	Représentation de la FAO au Bangladesh	1			1
	Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (ECLO) – achats réalisés au Siège	7	2	4	1
	Représentation de la FAO au Mozambique	2	1		1
	Bureau du représentant de la FAO en Angola: doubles paiements	5	1		4
	Bureau régional pour l'Europe: procédures financières	4	1	2	1
	Paiement excessif de prestations au personnel au Bureau du Représentant de la FAO au Nigéria: aspects liés au système	5		1	4
	Marchés d'un montant supérieur à 1 million de dollars EU en 2004	4		1	3
	Groupement d'achats du personnel – pertes et profits 2004	4		1	3
	Gestion des réunions non-FAO	1		1	
	Couverture médicale du personnel: relations de la FAO avec d'autres institutions participantes	7		7	
	Mutuelle de crédit – rapports financiers au Conseil d'administration et questions connexes	1		1	
	TCE Bureau d'Amman – Fonds fiduciaire pour l'Iraq – UNDG	2		1	1
	Projet financé par l'UEMOA au Burkina Faso	1			1
	Achat de semences, Bon de commande PO 166406	3		3	
	Détournement des ressources de l'Organisation - Représentation de la FAO au Mozambique	1		1	
Représentation de la FAO	PSSA Guinée - UTF/GUI/014/GUI	9		4	5
	PSSA Malawi - UTF/MLW/025/MLW	4		2	2

	PSSA Tanzanie - UTF/URT/117/URT	7	1		6
	Représentation de la FAO au Bangladesh	14		4	10
	Projets sélectionnés en Indonésie	2			2
	Représentation de la FAO au Mozambique	9	1	2	6
	Bureau du représentant de la FAO en Angola: doubles paiements	1			1
	Paiement excessif de prestations au personnel, au Bureau du Représentant de la FAO au Nigéria: aspects liés au système	2			2
	Projet financé par l'UEMOA au Burkina Faso	1			1
	Représentation de la FAO au Chili	6		3	3
	Représentation de la FAO en Bolivie	5		3	2
Département des pêches	Commission des thons de l'océan Indien: cadre politique	5	5		
	Commission des thons de l'océan Indien: questions administratives	14	11	2	1
Département des affaires générales et de l'information	WAICENT	16	16		
	Gestion des réunions non-FAO	5		1	4
	Fonds spécial pour les produits d'information – suivi	7	2	4	1
Bureau juridique	Commission des thons de l'océan Indien: cadre politique	5	5		
	Commission des thons de l'océan Indien: questions administratives	1			1
Bureau de coordination des activités normatives, opérationnelles et décentralisées	Représentation de la FAO au Bangladesh	1			1
	Représentation de la FAO au Mozambique	3	1	1	1
	Bureau du représentant de la FAO en Angola: doubles paiements	1			1
	Examen du Bureau du représentant de la FAO au Chili	1		1	
	Représentation de la FAO en Bolivie	1			1
Bureau du Directeur général	Projet financé par l'UEMOA au Burkina Faso	1	1		
Bureau du Programme, du budget et de l'évaluation	Projets sélectionnés en Indonésie	1		1	
Gestion de projet	UTF/NIR/047/NIR - Programme spécial pour la sécurité alimentaire au Nigéria – procédures financières	15	7	6	2
	Programme spécial pour la sécurité alimentaire au Nigéria – gestion des achats	11	11		
	Examen du PSSA national UTF/NIR/047/NIR - Investissements immobiliers	3		3	
	Mise en oeuvre de GCP/RAS/209/NOR – Programme de PI pour la culture des légumes au Laos	5		4	1
Bureaux régionaux	Paiement excessif de prestations au personnel, au Bureau du Représentant de la FAO au Nigéria: aspects liés au système	1	1		
	Fonction Achats au Bureau régional pour l'Afrique	14		5	9
	Projet financé par l'UEMOA au Burkina Faso	2			2
	Bureau régional pour l'Europe: procédures financières	11			11
	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes – examen du processus budgétaire	4		2	2
Bureaux sous- régionaux	Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale: administration interne	12	12		
	Bureau sous-régional pour les Caraïbes	12	2	6	4

Département de la coopération technique	PSSA Cap-Vert - UTF/CVI/038/CVI	1	1		
	PSSA Ghana - UTF/GHA/027/GHA	2		2	
	PSSA Guinée - UTF/GUI/014/GUI	3	2	1	
	PSSA Malawi - UTF/MLW/025/MLW	1		1	
	PSSA Mozambique - UTF/MOZ/068/MOZ	1		1	
	PSSA Tanzanie - UTF/URT/117/URT	1		1	
	Bureau régional pour l'Europe: procédures financières	1			1
	Paiement excessif de prestations au personnel au Bureau du Représentant de la FAO au Nigéria: aspects liés au système	1			1
	PSSA national au Nigéria: gestion des achats	1	1		
	Examen de UTF/NIR/047/NIR - NPSSA Investissements immobiliers	1		1	
	TCE Bureau d'Amman – Fonds fiduciaire pour l'Iraq – UNDG	13		2	11
Total		**313**	**101**	**93**	**119**

ANNEXE D i)

Bureau de l'Inspecteur général

Organigramme

Décembre 2005

INSPECTRICE GÉNÉRALE
Amalia Lo Faso (D-2)

Secrétariat	
K. Travers	G-4
V. Brooke	G-3

Personnel administratif	
Poste vacant	G-6
M.T. Baiani (Bureau des dossiers courants)	G-4

ACTIVITÉS AU SIÈGE	
L. Elliott	**P-5**
D. Ramirez	P-3
P. Andreo	P-3
poste vacant*	P-2
M. Mukhitdinova	P-2
M. Carbone	G-6

ENQUÊTES ET MISSIONS SPÉCIALES	
P. Fonte	**P-5**
A. Jansson	P-4
M. Abreu	P-3
poste vacant	P-2
D. Chiodi	G-5

ACTIVITÉS DÉCENTRALISÉES	
D. Temme	**P-5**
D. Richards (RAP)	P-4
F. Lincke (RLC)	P-4
vérificateur ** (RNE)	P-4
M. Smith-John (RAF)	P-4
A. Barrow (HQ)	P-4

* Ce poste vacant finance le poste G-6 d'assistant de vérification du groupe chargé des activités au Siège.

** Fonctionnaire en instance de départ.

ANNEXE D ii)

Bureau de l'Inspecteur général

Dotation en personnel en décembre 2005

	Classe	Homme	Femme	Poste vacant	Total
Postes du cadre organique					**16**
1 Directeur	D-2		1		
3 Vérificateurs principaux	P-5	2	1		
4 Vérificateurs régionaux	P-4	3	1		
2 Vérificateurs	P-4	1	1		
3 Vérificateurs	P-3	2	1		
3 Vérificateurs	P-2		2*	1	
Postes des services généraux					**1**
1 Commis (vérification)	G-5		1		
Personnel de secrétariat					**2**
1 Dactylographe bilingue	G-4		1		
1 Sténographe	G-3		1		
Autre personnel d'appui					**2**
1 Secrétaire du directeur	G-6			1	
1 Commis (registres)	G-4		1		
		8	**11**	**2**	**21**

Sont représentés au sein du personnel les pays suivants:

Pays	Cadre organique		Services généraux	Total
	Siège	Régions		
Argentine	1			1
Brésil	1			1
Allemagne		1(RLC)		1
Italie			3*	3
Jamaïque		1(RAF)		1
Espagne	2			2
Suède	1			1
Royaume-Uni	2		2	4
États-Unis	2	2(RAP, RNE)		4
Ouzbékistan	1			1
Postes vacants	2*			2
	12	**4**	**5**	**21**

* Un poste P-2 finance un poste G-6 d'assistant de vérification.